

COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE LE RAPPEL GENERAL

Mars 2010

Au sommaire de ce numéro :

- Directive de la CCA
- Matériel cofinancé dispensé de carte de publicité
- Mise à jour « clé arbitres »
- Publication électronique des décisions
- Remise de médaille à la FFVoile
- Assemblée Générale AFCAM
- Les Règles de Course à la Voile 2009 2012 pour les compétitions de Windsurf
- La photo du mois
- Les réunions dans nos régions

www.ffvoile.fr
(rubrique Arbitrage)





LE RAPPEL GENERAL - Mars 2010

DIRECTIVE DE LA CCA

La Commission Centrale d'Arbitrage a proposé un texte pour éclaircir les champs d'intervention respectifs des mesureurs de classe et des jaugeurs d'épreuve. Ce texte a été validé par le Bureau Exécutif du 22 février 2010 et par le Conseil d'Administration de la FFVoile du 5 mars 2010.

La directive de la CCA est donc la suivante, applicable à la date de parution de ce Rappel Général :

1°) Définition du rôle du *mesureur de classe*

a) Rôle :

Vérifier la conformité d'un équipement par rapport aux *règles de classe*, émettre un *certificat de conformité* à l'issue d'une séance de certification initiale (pour du matériel nouvellement construit) ou à l'issue d'une séance de renouvellement de certification (pour du matériel ayant subi des modifications ultérieures à la délivrance de la certification initiale).

b) Validation :

La fonction de *mesureur de classe* est proposée par la classe et entérinée par la Fédération Française de Voile. Le *mesureur de classe* n'est pas un arbitre.

2°) Définition du rôle du *jaugeur d'épreuve*

a) Rôle :

Lors des compétitions, vérifier la conformité d'un équipement par rapport aux *règles de classe*, par rapport à son *certificat de conformité*, par rapport aux règles de sécurité et à toutes autres règles applicables.

b) Validation :

La qualification de jaugeur est validée par la Commission Régionale d'Arbitrage (dans le cas d'un jaugeur régional) ou par la Commission Centrale d'Arbitrage (dans le cas d'un jaugeur national).

3°) Rôle et principe de désignation applicables uniquement aux épreuves de grade 3, 2 et 1

Les épreuves de grade 4 et 5 ne sont pas concernées.

a) Rôle du *jaugeur d'épreuve* :

- Le **jaugeur d'épreuve** est seul habilité, dans le cadre d'une épreuve, à diriger et organiser les vérifications de conformité d'un équipement à ses règles de classe, à son certificat de conformité, aux règles de sécurité et à toutes autres règles applicables à l'épreuve.

Le *jaugeur d'épreuve* ne doit pas, dans le cadre de cette épreuve, certifier du matériel où celui ci pourra être utilisé, sauf sur demande du comité de course.

b) Principe de désignation du *jaugeur d'épreuve* :

- Le **jaugeur d'épreuve** est désigné par la Commission Centrale d'Arbitrage. Il est sous la responsabilité du président du comité de course.

- Le **jaugeur d'épreuve** ne devra pas être le *mesureur de classe référent* d'une des classes participant à l'épreuve. La Commission Centrale d'Arbitrage pourra y déroger à titre exceptionnel.

- Le *jaugeur adjoint* pourra être le *mesureur de classe référent* d'une des classes participant à l'épreuve.



LE RAPPEL GENERAL - Mars 2010

MATÉRIEL COFINANCÉ DISPENSÉ DE CARTE DE PUBLICITÉ

Suite à la dernière mise à jour de la liste du matériel co-financé dispensé de carte de publicité, nous vous adressons le tableau réactualisé, récapitulant des différents équipements concernés par cette dispense. La modification indiquée en jaune concerne les catamarans 15.5.

| | SERIE | MATERIEL COFINANCE | GRADES AUTORISES |
|---------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| CATAMARANS | SL 16 | Spi bleu avec logo sérigraphié Banque Populaire | 5A, 5B, 5C |
| CATAMARANS | TYKA, 15.5 et HC 16 | Spi bleu avec logo sérigraphié Banque Populaire | Tous grades |
| DERIVEURS | L'ÉQUIPE, 29er, 420 | Spi bleu avec logo sérigraphié Banque Populaire | 5A, 5B, 5C |
| DERIVEURS | OPTIMIST | Grand voile sérigraphiée Banque Populaire | 5A, 5B, 5C |
| DERIVEURS | Solitaire 4.7 | Grand voile sérigraphiée Banque Populaire | régates Laser 4.7 grade 5A, 5B ou 5C |
| HABITABLES | Open 5.70 | Spi bleu avec logo sérigraphié Banque Populaire | Tous grades |
| WINDSURF (*) | Tous supports | Voile Bic 6.8 m2 série spéciale sérigraphiée Banque Populaire | Tous grades |
| WINDSURF (*) | Tous supports | Voile Bic 7.8 m2 série spéciale sérigraphiée Banque Populaire | Tous grades |
| WINDSURF (*) | Tous supports | Voile Coach 7.8 m2 série spéciale sérigraphiée Banque Populaire | Tous grades |
| WINDSURF (*) | Tous supports | Voile HIGH TECH de 5m2 série spéciale sérigraphiée Banque Populaire | Tous grades |
| TOUS SUPPORTS | Tous supports | Voiles siglées Orange et portant le logo FFVoile grade 5 | 5A, 5B, 5C |



LE RAPPEL GENERAL - Mars 2010

MISE À JOUR « CLÉ ARBITRE »

Les mises à jour suivantes sont disponibles pour votre clé

- Dans l'onglet « Règles » :
 - Les Règlementations spéciales Offshore 2010-2011
- Dans l'onglet « Règles de classe » :
 - Les règles de classe Figaro Bénéteau 2010
 - Les règles de classe 420 2010
 - Les règles de classe Class6.5 2010
 - Les règles de classe MiniJ 2010
- Dans l'onglet « FREG » :
 - Un guide pour les courses en groupes avec brassages et phase finale
- Dans l'onglet « Jury d'appel » :
 - La décision 2010-01
- Dans l'onglet « Règles » :
 - Le supplément au livre des cas 2009-2012
 - 7 nouvelles Questions/Réponses ISAF

PUBLICATION ELECTRONIQUE DES DÉCISIONS

Les décisions du Conseil d'Administration du 5 mars 2010 concernant l'arbitrage sont consultables sur le site internet de la FFVoile

- [« mesureur de classe / jugeur d'épreuve »](#)
- [Qualification Contrôleur d'équipement course au large](#)

REMISE DE MÉDAILLE À LA FFVOILE

Mercredi 17 mars, Dominique Serre, jugeur fédéral national, a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime, des mains du Chef de la Mission Plaisance de la Direction des Affaires Maritimes, Monsieur Cornacchia, en la présence de Jean-Pierre Champion, Président de la FFVoile.

Cette récompense vient couronner un engagement dans les aspects sécuritaires de la FFVoile, Dominique assurant la présidence de la Commission Sécurité de la FFVoile, et siégeant dans de nombreuses autres administrations pour y représenter la Fédération.

Nous le félicitons très sincèrement pour cette distinction.





LE RAPPEL GENERAL - Mars 2010

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFCAM



Vendredi 19 mars, l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multi-sports) a tenu son Assemblée Générale à Paris, dans les locaux du Comité National et Olympique Français. Les traditionnels trophées AFCAM ont permis d'honorer les arbitres.

Pour la Fédération Française de Voile, Axelle Van Overstraeten, de la ligue Alpes Provence, a été récompensée par le trophée « Arbitre Espoir » pour son activité d'ores et déjà très soutenue, en tant que juge et umpire, ainsi que pour son engagement dans la formation de juge international. Axelle était d'ailleurs absente à cette remise de trophée, assistant à cette même date au séminaire de juge international organisé par l'ISAF, qui lui permettra ensuite de postuler à cette qualification internationale. Son trophée a donc été remis à Jean-Luc Denéchau, le président de la CCA.



Le deuxième arbitre récompensé par le Trophée « Arbitre Elite » était Pierre Lemaire, comité de course international de la Ligue d'Alsace, pour son engagement sans faille dans l'arbitrage, ses qualités humaines reconnues de tous, sa disponibilité et sa compétence qu'il sait si bien transmettre aux arbitres débutant dans cette « vocation ».

La Commission Centrale d'Arbitrage les félicite à nouveau très chaleureusement !

NOTRE PHOTO DU MOIS

Nos remerciements à Nicolas Pecha, qui nous a fait parvenir la photo du mois.



LE RAPPEL GENERAL - Mars 2010

RÈGLES DE COURSE À LA VOILE 2009-2012 POUR LES COMPÉTITIONS DE WINDSURF

Les Règles de Course à la Voile 2009-2012 pour les Compétitions de Windsurf sont publiées. Vous pouvez les commander auprès de la Commission Centrale d'Arbitrage au prix de 10 € (hors frais de port). Cet ouvrage reprend in extenso le texte des RCV et intègre les spécificités windsurf de l'annexe B dans le texte principal. La lecture des règles est ainsi plus aisée pour les arbitres, entraîneurs, et coureurs de windsurf.

Bon de commande téléchargeable à l'adresse :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/>

[BCD_RCV_Windsurf2009_2012.doc](#)

LES RÉUNIONS DANS NOS RÉGIONS

Réunion de la CRA Basse Normandie

Le 5 mars dernier, Jean-Claude Travert, Président de la CRA Basse Normandie a réuni les arbitres régionaux pour la traditionnelle réunion de début de saison. En présence de Jean-Luc Dénéchau et de Serge Even, le Président de la ligue et de deux Jeunes Arbitres qui ont reçu leur tenue à cette occasion. Les principaux sujets abordés : le Jeune Arbitre, les souhaits d'arbitrage en ligne,

Journées de Formation dans la Ligue d'Auvergne

Sous l'impulsion de Gérard Munoz, le Président de la Commission régionale d'arbitrage d'Auvergne, le 6 mars, neuf arbitres régionaux se sont réunis au Yacht club de Vichy pour suivre une formation assurée par Gilles Sabin, comité de course national.

Le 7 mars, les arbitres au rendez-vous étaient au nombre de 19 (la présence de deux jeunes arbitres est à noter), en présence du président de la ligue, Guy Beaujon, et du vice-président de la ligue délégué à la formation, Robert Escure.

Une régata d'entraînement le 7 après midi a permis de mettre en application les apports théoriques de ces journées.

Réunion de la CRA Alpes Provence

Egalement le 6 mars, réunion organisée par Jean-André Cherbonel, Président de la CRA Alpes Provence, dans les locaux du CV Martigues, en présence de son Président Pierre Caste, de Jean-Pierre Velay, président de la ligue voisine venu au titre de la CCA, accompagné de Paul Edouard Despierres, le coordonnateur Jeune Arbitre. Au programme : la formation, les jeunes arbitres, les souhaits d'arbitrage, les désignations.

Corinne Aulnette
Cadre fédéral chargée de la C.C.A.

Jean-Luc Dénéchau
Président de la C.C.A.

[RETOUR SOMMAIRE](#)